

## DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

## COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 9 novembre 2021 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

**Présents** : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS

**Absents représentés** : M-C. FABRE DE ROUSSAC par G. REQUENA - JD. POUSSIER par L. GASC - A. CHOUKROUN par M. ROUVIER - C. AZAIS par C. PROUTEAU

**Absent excusé** : J. GROSSO

**Absents** : JF. MARY - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

**28. Demande de financement pour une étude d'évaluation de la mise en place d'une nouvelle politique de stationnement sur les secteurs des plages et du centre-ville de Marseillan dans le cadre des politiques Bourgs Centres Occitanie et Petites Villes de Demain**

La commune de Marseillan a implanté aux entrées de ville des panneaux de signalétique afin de guider les automobilistes vers les différents parkings de la ville. L'objectif fixé par la Ville de Marseillan est d'orienter les trafics et le stationnement afin de favoriser les déplacements vélos et piétons.

A plus long terme, la municipalité réfléchit à la mise en place d'un système de guidage dynamique du stationnement (offre disponible en temps réel).

La mission qui se déroulera sur 2022 :

- **Évaluer l'incidence de la mise en place du plan de jalonnement à travers un bilan-diagnostic** de la fréquentation des parkings jalonnés ainsi que celle de l'offre sur voirie à proximité immédiate. Ce diagnostic repose sur des relevés de fréquentation et des enquêtes auprès des usagers.
- **Définir les conditions de mise en place d'une politique de stationnement réglementé** sur les zones à enjeux de Marseillan.

Le bilan se déroulera en 3 temps : la préparation, la réalisation d'enquêtes de terrain, l'analyse de l'ensemble des éléments collectés.

Pour synthétiser :

Objectifs :

- Mesurer la fréquentation de référence des parkings jalonnés
- Apprécier l'impact sur la fréquentation hors parkings jalonnés
- Profiler la clientèle des parkings jalonnés
- Dresser un bilan de fréquentation au service d'une nouvelle politique de stationnement

Enjeux :

- Connaître l'usage des parkings afin d'améliorer le service,
- Connaître l'avis des usagers sur l'accès à Marseillan ainsi que sur le stationnement,
- Mesurer leur perception des actions techniques et politiques réalisées par la Ville,
- Évaluer la qualité du jalonnement,

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Pourcentage	Montant HT
Banque des territoires	50%	15.000 €
Commune	50 %	15.000 €
	Coût de l'étude	30.000 €

Il appartient au conseil municipal :

**D'approuver** le plan de financement présenté,

**D'autoriser** M. le Maire ou son représentant à effectuer l'ensemble des démarches relatives à la demande de subvention,

**D'autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la demande de subvention pour une étude d'évaluation de la mise en place d'une nouvelle politique de stationnement sur les secteurs des places et du centre-ville de Marseillan décrite ci-dessus.

Il convient d'en délibérer.

### LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

**DELIBERE**

**A L'UNANIMITE**

**Approuve** le plan de financement présenté,

**Autorise** M. le Maire ou son représentant à effectuer l'ensemble des démarches relatives à la demande de subvention,

**Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la demande de subvention pour une étude d'évaluation de la mise en place d'une nouvelle politique de stationnement sur les secteurs des places et du centre-ville de Marseillan décrite ci-dessus.

**Et ont, les membres présents,  
signé au registre.**

**Pour copie conforme,**

**Le Maire**

**Yves MICHEL**

